

Objectifs de préservation et de restauration de la trame verte et bleue du SRCE pour la commune de : Voisenon (77528)



Surface communale : 340 ha Surface de la zone de 1 km autour de la commune : 1096 ha Nombre d'habitants : 1008 (Insee 2012)

Principaux corridors à préserver

	Dans la commune	% commune	Dans une zone de 1 km autour de la commune
Corridors de la sous-trame arborée	--		--
Corridors de la sous-trame herbacée	--		--
Corridors alluviaux	--		--

Principaux corridors à restaurer

Corridors de la sous-trame arborée	1,7 km		2,5 km
Corridors des milieux calcaires	--		--
Corridors alluviaux en contexte urbain	--		--

Réseau hydrographique à préserver et/ou à restaurer

Cours d'eau	--		--
Autres cours d'eau intermittents	1,9 km		2,3 km

Connexions multitrames

Connexions entre les forêts et les corridors alluviaux	--		--
Autres connexions multitrames	1		--

Éléments à préserver

Réservoirs de biodiversité	--	--	--
Milieux humides	--	--	--

Autres éléments d'intérêt majeur pour le fonctionnement des continuités écologiques

Secteurs de concentration de mares et mouillères	--	--	--
Mosaïques agricoles	--	--	--
Lisières agricoles des boisements de plus de 100 ha situés sur les principaux corridors arborés	14		--

Continuités en contexte urbain

Autres secteurs reconnus pour leur intérêt écologique	--	--	--
Liaisons reconnues pour leur intérêt écologique	--		--

Obstacles et points de fragilité de la sous-trame arborée à traiter prioritairement

Coupures des réservoirs de biodiversité par les infrastructures majeures ou importantes	--		--
Principaux obstacles	--		--
Points de fragilité des corridors arborés	--		--

Obstacles et points de fragilité de la sous-trame bleue à traiter prioritairement

Cours d'eau souterrains susceptibles de faire l'objet d'opérations de réouverture	--		--
Obstacles à traiter d'ici 2017 (L. 214-17 du code de l'environnement)	--		--
Obstacles sur les cours d'eau	--		--
Secteurs riches en mares et mouillères recoupés par des infrastructures de transport	--		--
Milieux humides alluviaux recoupés par des infrastructures de transport	--		--

-- : Éléments absents de la commune